

Québec comme métaphore

Claude Raffestin

Volume 25, Number 64, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021505ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021505ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Raffestin, C. (1981). Québec comme métaphore. *Cahiers de géographie du Québec*, 25(64), 61–70. <https://doi.org/10.7202/021505ar>

Article abstract

The review of a book dealing with the history of architecture in Québec City gives the author an opportunity to make a methodological reflexion on the ideas of observation, transposition, codes, shifting of functions, difference between space and territory, and between a city and a capital. The particular case of Québec City evolution, as seen through its architectural past, expresses a universal meaning if one is willing to extract from it processes, models or general mechanisms. The author questions the validity of geohistorical interpretations of the occupancy of New World's territories in the absence of an adequate conceptual framework.

QUÉBEC COMME MÉTAPHORE

par

Claude RAFFESTIN

Département de Géographie, Université de Genève, Genève, Suisse

RÉSUMÉ

L'analyse d'un livre traitant de l'histoire de l'architecture de la ville de Québec, est l'occasion pour l'auteur d'effectuer une réflexion méthodologique sur les notions d'observation, de transposition de codes, de glissement de fonctions, de différence entre espace et territoire, entre ville et capitale. Le cas singulier de l'évolution de la ville de Québec vue à travers son architecture revêt une valeur universelle si l'on prend soin d'en dégager des processus, des modèles, des mécanismes plus généraux. C'est toute l'interprétation géohistorique de l'aménagement des territoires du Nouveau-Monde qui est remise en cause, faute d'un cadre conceptuel adéquat.

MOTS-CLÉS : Histoire de l'architecture, sémiotique de l'espace, Ville de Québec.

ABSTRACT

Claude RAFFESTIN: Québec City as a Metaphor

The review of a book dealing with the history of architecture in Québec City gives the author an opportunity to make a methodological reflexion on the ideas of observation, transposition, codes, shifting of functions, difference between space and territory, and between a city and a capital. The particular case of Québec City evolution, as seen through its architectural past, expresses a universal meaning if one is willing to extract from it processes, models or general mechanisms. The author questions the validity of geohistorical interpretations of the occupancy of New World's territories in the absence of an adequate conceptual framework.

KEY WORDS: Architectural history, space semiotics, Québec City.

*
* *
*

Je voudrais que l'occasion qui m'est donnée de rendre compte du beau livre de Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay, *Québec, trois siècles d'architecture* (Québec, Libre expression, 1979) soit un moment de réflexion privilégiée. Non pas que ce texte doive devenir prétexte à dissenter sur Québec; mais il peut, j'hésite à écrire il doit, constituer un point de cristallisation pour la compréhension diachronique (plus qu'historique) d'une série d'idées majeures telles que l'observation, la transposition de codes, le glissement de fonctions, etc... Je reviendrai longuement sur des idées que je qualifie de majeures et qui le sont dans l'exacte mesure où elles « nourrissent » tous les contextes. De la même manière, Québec est une métaphore car sa singularité participe et témoigne d'une universalité qui ne laisse pas d'être surprenante.

Le regard du voyageur-voyeur

Il paraîtra étrange, voire un brin scandaleux, qu'un non québécois, géographe de surcroît (mais quelle est donc cette pièce rapportée ?), s'exprime sur l'histoire architecturale de Québec. Étrange, sans aucun doute, scandaleux seulement si l'on conteste mon attachement amoureux au Québec; contestation qui pourrait bien retourner le scandale contre le contestataire ! Non, je ne suis pas devenu amoureux de Québec à la première rencontre car je n'ai d'abord été qu'un « voyeur » comme tout voyageur. « Voyeur » ? Quel horrible mot tout chargé de sous-entendus, bref, quel mot dégoûtant ! En ce sens je hais le voyage car le regard du voyageur-voyeur ne fait que glisser sur les choses, il effleure seulement et pourtant il déflore; c'est un regard qui « s'offre » du spectacle, qui se brûle dans une succession trop rapide d'images dont les traces s'entassent dans la confusion. Regard qui ne voit pas mais qui satisfait sa passion du spectacle de l'altérité. Pour le voyageur-voyeur, les êtres, les choses et les paysages ne sont finalement que des décors qui ponctuent un itinéraire. J'ai donc été, je l'avoue, aussi ce voyageur-voyeur et ma qualité de géographe n'y a rien changé, sinon de me fournir des repères et m'inciter à prendre des notes pour conserver le souvenir... de mes incohérences. Et c'est vrai, si je me reporte à ces notes, je découvre la banalité du regard qui n'a pas su nouer une véritable relation avec les choses : je ne notais que les différences grossières, autrement dit les particularités, par rapport à mon répertoire habituel d'images. Je n'avais pas compris que les discontinuités sont plus illusoire que réelles et pourtant j'en cherchais parce qu'elles sont commodes. J'ai finalement compris que pour devenir observateur il fallait « habiter ». J'ai donc tenté de devenir habitant-observateur, c'est-à-dire de réformer mon regard, d'être aussi attentif aux similitudes qu'aux différences, de choisir peu d'images pour pouvoir me les ajouter, c'est-à-dire me construire une « habitation » : le regard du « voyeur » consomme, le regard de « l'observateur » produit. Le voyageur ne s'intéresse qu'aux structures de surface, l'habitant cherche à pénétrer les structures profondes.

C'est un renversement complet de la relation aux êtres et aux choses; transformation radicale qui oblige à ré-ordonner et à réorganiser les rapports avec l'environnement. Ne serait-ce pas l'expérience faite par Samuel de Champlain, le fondateur de Québec ? En 1603, Champlain visite la région pour la première fois et il décrit les lieux : « ... où il y a de bonnes terres pleines d'arbres, comme chesnes, cyprés, bouilles, sapins et trembles, et autres arbres fructiers sauvages, et vignes : qui faiet qu'à mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nostres. Il y a, le long de la coste dudict Quebec des diamants dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alaçon » (p. 3).

Champlain est alors un voyageur-voyeur (comme l'ont été tous les voyageurs qui l'ont précédé et comme le seront tous ceux qui le suivront) qui, les auteurs le rappellent, « n'est guère intéressé par Québec. Plus que le Saint-Laurent, l'Acadie retient son attention : il

espère y trouver le chemin de l'Asie et des mines » (p. 3). Les diamants..., les mines..., moments réels ou non d'un itinéraire, d'une passion aveugle à l'altérité immédiate : en 1603, Champlain n'est qu'un voyageur-voyeur. Pourtant, cinq ans plus tard, il fonde Québec.

L'habitant-observateur

En 1608, avant de rentrer en France, Champlain va créer « le premier établissement européen à caractère permanent ». Entre temps, il est devenu un habitant-observateur : il regarde les choses et non plus au-delà d'elles : « De l'isle d'Orleans jusques à Quebecq, y a une lieue, et y arrivay le 3. juillet : où estant, je cherchay lieu propre pour nostre habitation, mais le n'en peu trouver de plus commode, n'y mieux situé que la pointe de Quebecq, ainsi appellé des sauvages, laquelle estait remplie de noyers » (p. 3).

Finalement entre le voyageur-voyeur et l'habitant-observateur, la différence est de territorialité; la territorialité du premier est saturée d'une information tout entière de son territoire de référence tandis que celle du second est progressivement pénétrée par une information issue du territoire vécu. Le Champlain de 1603 n'est plus tout à fait le même en 1608 : puissance de la relation avec le lieu. Mais il n'est pas tout à fait un autre non plus : pour construire son habitation, il est contraint de puiser dans le stock de pratiques et de connaissances qui sont celles de l'Europe, précisément de la France : « Le colombier, attribut de toute demeure importante en France à l'époque, devait fort probablement faire office de tour de guet à Québec ». « La disposition curieuse de l'ensemble provient du fait que Champlain a voulu imprimer à son établissement la forme d'une forteresse avec bastions et courtines » (p. 4).

La transposition des codes architecturaux sous le régime français

Par cette construction tout à la fois dérisoire et considérable, Champlain investit l'espace et produit le territoire. Il signifie un lieu en transposant des pratiques et connaissances architecturales qui se traduisent par des plans et des formes. Champlain a donc transposé des codes. Cette transposition, si caractéristique à Québec, est à ranger parmi les idées majeures qu'on retrouve dans le livre de Noppen, Paulette et Tremblay. Mais s'agit-il d'une transposition ou d'une utilisation déplacée et différée ? Sans doute davantage celle-ci que celle-là car il n'y a pas transfert pur mais adaptation d'une information (code à disposition). Adaptation pour réaliser les lieux ou les espaces de quelques fonctions simples : « Les édifices publics de cette première période sont peu nombreux. Avant 1630, il n'y a guère que l'habitation, le magasin et le fort Saint-Louis » (p. 9). Triade fonctionnelle de survie à laquelle s'ajouteront d'autres éléments, communautés religieuses par exemple, au cours du XVII^e siècle : « Les Jésuites arrivent en 1625... », « Les Ursulines et les Augustines hospitalières débarquent à Québec en 1639 » (p. 11). Laissons parler Mère Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines : « Notre maison a trois étages. Nous avons nos cellules en celui du milieu, faites comme celles de France... » (p. 11). Référence mais aussi différence car les conditions climatiques et les matériaux ne sont pas semblables : adaptation des codes, donc.

Cette adaptation se précise à partir du XVIII^e siècle : « Quelque peu délaissée au profit de la forteresse de Louis-bourg, la ville de Québec grandit quand même et si, sur le plan formel, les édifices sont moins élaborés, ils possèdent néanmoins l'avantage de s'intégrer mieux à leur environnement et de satisfaire davantage les besoins de leurs occupants. C'est ainsi que naît une première véritable architecture québécoise » (p. 29).

Émergence de codes propres et spécifiques, développement de formes et de fonctions : l'adaptation active suit donc la transposition. D'autre part, avec le XVIII^e apparaît la conception de l'ensemble urbain plutôt que celle de la maison individuelle : les ordonnances pour la protection contre les incendies et la reconstruction des maisons témoignent de cette évolution. L'apparition de « l'architecture domestique originale, particulière au Québec, se fait entre 1730 et 1760 (p. 38). On lira avec intérêt la description de Québec par le Suédois Kalm, en 1749, qui exprime implicitement la compénétration de l'adaptation et de la transposition.

Après la conquête anglaise de 1759, et jusqu'en 1790, l'apport britannique dans le domaine de l'architecture sera négligeable (p. 41). Finalement, l'essentiel sera de continuer le Régime français. Mais comment continuer la tradition alors « qu'il ne reste à Québec aucun architecte, au sens étroit du terme, et (que) tout le poids de l'effort de reconstruction porte sur les épaules des artisans qui vont transmettre, par l'apprentissage, leur métier et les formes qu'ils connaissent » (p. 41) ? En fait ce sont des conditions favorables à l'éclosion d'une architecture traditionnelle : « pendant près de trente ans, on utilisera le Régime français comme unique référence et le savoir-faire de l'homme de métier comme école pour l'apprenti » (p. 41). Architecture fortement enracinée dans laquelle la reproduction des formes devient la règle et l'innovation l'exception. C'est au plein sens du terme une tradition qui mêle étroitement pratiques et connaissances et qui s'est retranchée davantage dans l'exécution que dans la conception (p. 41). C'est cette tradition qui sera mise à l'épreuve de la reconstruction; Québec, en effet, a été lourdement endommagée par les bombardements anglais. Dès lors, et pendant au moins trois décennies, la transposition et l'adaptation font place à la « continuation » des éléments arrachés à la mémoire collective. Le Régime français survit à travers des signes architecturaux qui ne peuvent plus guère évoluer car le pouvoir qui les sous-tendait est mort. Le nouveau pouvoir britannique n'a aucune raison de restaurer : il colmate ou répare à la hâte pour faire face à ses besoins immédiats. Ce n'est qu'après 1790 que le « gouvernement du Bas-Canada cherchera à loger plus convenablement ses institutions, on construira tout naturellement de nouveaux bâtiments, symboles de la présence anglaise » (p. 45).

L'influence anglaise

Ainsi, tout pouvoir politique finit par se donner des signes architecturaux qui, habilement localisés, témoignent d'une présence puissante. Recommence alors un cycle de transposition-adaptation avec l'architecture *palladienne* anglaise (1790-1820) ou encore avec le néo-classicisme pré-victorien (1820-1850) : « On verra d'un côté, les grandes réalisations, *souvent transpositions* (c'est moi qui souligne) littérales de mouvements européens ou américains et, de l'autre, une architecture traditionnelle bien vivante; et les courants académiques n'y auront prise que sur le plan de l'ornementation. À plus long terme, elle subira les influences nouvelles, avec un décalage de quelques dizaines d'années, ce qui donnera naissance à une nouvelle architecture québécoise profondément originale » (p. 50).

L'influence architecturale anglaise coïncide à partir de 1790 avec un dynamisme économique et une immigration croissante à Québec. Le développement est marqué par l'établissement de la place forte et par l'extension de la ville. C'est l'occasion de modifier l'image urbaine, de « renouveler l'image officielle de la capitale » : « Le gouvernement cherche, vers 1800, à remplacer les édifices qui témoignent de la royauté française par d'autres s'inspirant de l'architecture officielle anglaise » (p. 53). On assiste alors à une véritable substitution sémiologique : changement de pouvoir, changement de signes. Mais, on l'a vu, cette substitution a été différée. Les Anglais procèdent à cette modification en

s'inspirant de Vitruve, de Palladio et d'Inigo Jones. Les principes de cette architecture sont exposés dans le « Vitruvius Britannicus » publié de 1715 à 1725 par Colen Campbell. Mais au Québec, l'influence viendra de James Gibbs avec son « Book of Architecture » (p. 53).

Dès lors, à Québec, se manifestent deux « architectures » : l'une de la « parole » et l'autre de la « langue ». Celle de la parole appartient à la tradition québécoise dans laquelle pratiques et connaissances sont intimement mêlées, c'est une architecture qui se transmet « oralement » si j'ose dire, tandis que celle de la langue est évidemment codifiée et en ce sens elle représente la modernité qui distingue nettement la sphère des pratiques de celle des connaissances. Elle se transmet « par écrit », elle est une « architecture du livre ». D'un côté une information sédimentée lentement, de l'autre une information qui a fait intrusion puissamment car portée par un pouvoir, par « le pouvoir ». Un des premiers exemples de cette « architecture du livre » est le palais de justice construit sur le site du couvent des Récollets, détruit par le feu en 1796. François Baillairgé, qui en est l'architecte, puisera ses modèles dans le « Book of Architecture » de Gibbs. Par cette oeuvre, Baillairgé donnait des preuves de son association à l'élite anglophone.

C'est le moment de dire les difficultés de ressourcement intellectuel du côté francophone, difficultés encore plus marquées après la Révolution française. Logique sévère, après le palais de Justice, Baillairgé érigea la nouvelle prison en adoptant un plan de l'Anglais John Howard (p. 54). Toutefois, force est de le dire « l'implantation du palladianisme, c'est-à-dire la transposition du classicisme anglais du début du XVIII^e siècle, produira au Québec une architecture coloniale, pâle reflet des oeuvres originales » (p. 56). La transposition pure n'est jamais, sauf rares exceptions, une réussite; celle-ci ne peut émerger que d'une adaptation qui nécessite la formation à tel ou tel style de la main-d'oeuvre : « Pour résoudre en partie ces problèmes, le gouvernement britannique va encourager l'immigration d'une main-d'oeuvre anglaise et américaine, rompue aux techniques de construction et aux formes du palladianisme. Lors de la construction de la cathédrale anglicane, au moins quinze de ces nouveau arrivés sont mis à contribution, dont Edward Cannon,... (p. 57). Cette dualité tradition-modernité a pour conséquence directe de faire voisiner les formes nouvelles des grandes demeures des officiers et des bourgeois anglais et les formes traditionnelles à peine effleurées par le palladianisme (p. 59).

Révélatrice cette juxtaposition de deux cultures, de deux mondes, de deux types de quotidienneté et finalement de deux collectivités qui n'ont pas cessé de s'affronter et que la haine parfois a séparées d'une manière irréductible. Haine qui a pu être encouragée volontairement ou non par les Britanniques à travers leurs initiatives : la citadelle achevée en 1830 jouera plus le rôle d'un symbole de la puissance britannique que celui d'un bâtiment utile à la défense puisqu'elle est, à peine terminée, désuète sur le plan stratégique (p. 64).

La greffe de l'esprit de nouveau sur la tradition se fera par des hommes comme Thomas Baillairgé lors de la construction du couvent de Saint-Roch en 1842. Les symboles, les images en un mot l'information et surtout l'intégration de celle-ci fait marcher le monde. On se réfère toujours à une information explicitée ou non; il n'y a pas, qu'on le veuille ou non, de pensée vierge. Toute pensée est semée d'éléments qui se combinent et par là se fécondent les uns les autres. L'aventure québécoise est exemplaire pour comprendre d'autres processus car, elle, on peut la suivre avec assez grande précision. Le cas de l'architecture n'est qu'un cas particulier; les quelques siècles de l'histoire québécoise sont indispensables à la compréhension des cycles plus longs; métaphore nécessaire à une auto-découverte. Québec m'a fourni en un éclair certaines clés de mon passé européen si englué d'incompréhension pour moi à maints égards : les fils seraient-ils seuls à pouvoir

expliquer les pères ? Les pères ne vaudraient-ils que par les fils ? Malgré les risques d'amertume je ne suis pas loin de le penser car si tel est le cas alors quelle joie pour l'essentiel !

Le triomphe de la modernité

C'est dans la seconde moitié du XIX^e siècle que Québec se transforme : « Cette métamorphose, commune à toutes les villes du monde occidental, mais plus marquée en Amérique du Nord, résulte de l'avènement de la société industrielle, qui transforme les habitudes de vie et exerce une influence déterminante sur l'environnement urbain » (p. 77). Transformation technologique avec l'apparition du chemin de fer et de l'électricité, mais politique aussi avec l'émergence de la Confédération et le départ de la garnison britannique, événements dont la convergence est évidente.

L'architecture de cette période est généralement qualifiée de « victorienne » et est caractérisée par la recherche d'effets romantiques et pittoresques (p. 87). C'est une architecture ouverte sur la recherche également de la nouveauté, de l'exotique, de l'inhabituel. Mais face au « victorien » il y a l'architecture profondément influencée par le monde de l'industrie et l'usage de nouveaux matériaux, fonte, acier, verre et béton; influence profonde et durable qui ne doit rien au passé, du moins pour l'essentiel.

Bien que divers styles se succèdent, se superposent et se développent entre 1850 et 1920 et par là marquent la ville, on s'achemine vers une architecture qu'on peut qualifier d'internationale. Désormais le stock d'information auquel on puise est mondial. La modernité a triomphé : d'un côté les pratiques et de l'autre les connaissances. Ces dernières sont l'oeuvre de « laboratoires », d'équipes internationales qui élaborent des formes et les combinent à l'ordinateur. On ne transporte plus, on n'adapte plus, malgré les apparences, on plante, on impose... L'architecture est devenue une annexe de la gestion économique : elle met des fonctions sous abri.

Pourtant, le mécanisme n'a pas changé au cours du temps, l'architecte entretient toujours une relation à l'environnement à travers une information médiatisante; les changements de style ne sont rien d'autre que des changements, intervenus par substitution, dans l'information à laquelle on se réfère. Mécanisme de la mode, certes, mais mécanisme aussi de tous les jours car on ne peut rien réaliser, rien créer, sans se reporter à un ensemble cohérent d'information.

Espace et territoire : l'opposition basse-ville/haute-ville

Mieux qu'un ouvrage géographique classique, le livre de Noppen, Paulette et Tremblay pose implicitement le problème de la différence entre espace et territoire. Il s'agit d'un problème plus profond qu'on ne l'imagine et surtout moins sémantique qu'on ne le croit. Non, ce n'est pas une querelle de mots comme aiment à le faire croire ceux qui se contentent de notions confuses. Pour un géographe, il y a ce qui est donné et ce qui est construit. L'espace de la planète dans son étendue et ses accidents est antérieur à l'homme. Même si celui-ci transforme, l'antériorité de l'espace n'en est pas moins fondamentale. Le territoire c'est la terre qu'on organise, qu'on aménage pour y vivre. Il y a une connotation politique dans le territoire : appropriation et/ou propriété. Là encore Québec est une métaphore rendue par l'opposition entre basse-ville et haute-ville. Très vite au début de la colonisation, la basse-ville est un espace qui devient en quelques décennies un territoire occupé par des habitations : « Champlain avait plutôt envisagé le dévelop-

pement de la basse-ville et des rives de la rivière Saint-Charles. La haute-ville apparaissait alors comme un site marécageux et cahoteux, inhabitable surtout à cause de l'éloignement de l'eau potable » (p. 9). La haute-ville est un espace, elle n'est pas encore un territoire; elle n'est pas perçue comme partie de « l'écoumène », elle est espace en attente d'une organisation, d'une emprise. Avant la prise de Québec en 1629 par les frères Kirke, les communautés ont peu d'enthousiasme pour la haute-ville (p. 11).

Le territoire est organisation de l'espace, il est la face aménagée de l'espace (les termes sont complémentaires mais en aucune manière synonymes). « Puis Montmagny, aidé par Jean Bourdon, crée les premières rues dont le tracé suit les limites des terres concédées aux communautés religieuses, la rue Saint-Jean, la côte du Palais sont les éléments de la trame urbaine, encore visibles aujourd'hui, qui ont été mis en place avant 1664 » (p. 12-13). Remarquable superposition qui fait se compénétrer lignes de disjonction et lignes de jonction : c'est à l'état presque pur, un aménagement paradoxal, sorte de perfection fonctionnelle dans la construction territoriale. Quelle révolution si les limites et les frontières étaient axes, en même temps, de circulation !

Belle cohérence dans tout cela car si la haute-ville n'intéresse guère, c'est qu'elle est d'un accès difficile. Selon l'intendant de Meulles « la haute-ville de Québec est une petite montagne qui ne s'habitera jamais » (p. 17). Quelle remarque passionnante ! Ne sous-entend-elle pas que Dieu donne l'espace mais que l'homme construit le territoire ? De Meulles aurait pu avoir raison si les instruments et l'information à disposition n'avaient pas évolué; alors la haute-ville n'aurait guère été habitée. Regarder, contempler aujourd'hui la haute-ville de Québec comme je l'ai longuement fait c'est s'approcher de la vision qu'un homme du XVII^e avait de l'espace. Ce qui aujourd'hui, pour moi, est attractif, était au XVII^e siècle pour mon inévitable ascendant, répulsif. Rien ne nous sépare pourtant sinon un monde d'idées, d'images, bref encore une fois la distance est créée par l'information.

Au XVIII^e, la haute-ville commencera à se peupler... dans la partie basse (p. 32). Ce n'est donc que progressivement que l'espace de la haute-ville devient un territoire. Ceci favorise évidemment l'incompréhension du voyageur-voyeur livré aux inversions anachroniques qu'il ne sait pas maîtriser. Seul l'habitant-observateur peut se prémunir contre les interprétations hâtives. J'aimerais profiter de l'instant de surprise pour adjurer le géographe de réfléchir à cette utile écogenèse (l'expression est de Charles Hussy, Département de Géographie de l'Université de Genève) qui conduit de l'espace au territoire, de la matière à la ressource...

Ville et capitale

Une dernière opposition féconde m'est suggérée par Noppen, Paulette et Tremblay : ville versus capitale. On peut suivre avec beaucoup de précision et de détails le processus d'émergence de la ville d'abord et de la capitale ensuite. Le cas n'est ni rare ni exceptionnel mais il me semble si proche de nous que cela lui confère une présence tout à fait particulière. La tension qui s'est établie entre Champlain et un lieu (le lieu !), ici Québec, détermine la création urbaine : « La ville se développe donc en deux parties. D'une part, l'établissement de l'habitation, en 1608, et son agrandissement, après 1620, sont à l'origine de l'expansion de la basse-ville. D'autre part, la construction d'une fortification en haut du cap donne l'impulsion à la haute-ville où seront érigés les premiers édifices publics ainsi que les premières résidences des communautés religieuses » (p. 5). Plusieurs couples d'oppositions sont, ici, en parallèle : ville vs capitale, basse-ville vs haute-ville, bas vs haut. Mais on l'a vu précédemment, la haute-ville apparaît plutôt inhospitalière mais c'est pourtant elle qui accueillera les signes du pouvoir. Finalement, une capitale n'est rien

d'autre, morphologiquement parlant, qu'une ville saturée de signes et de symboles. Si les signes ne s'y inscrivent pas, les rêves et les phantasmes se substituent aux symboles : le gouverneur Frontenac a contribué « à ériger Québec au rang de capitale ou, comme il le disait, à rendre la ville digne de la qualité qu'un jour elle portera sans doute de capitale d'un très grand empire » (p. 15). Emprise sur le temps, rapt du futur souvent par ceux qui ont fait le Québec et qui ont fait Québec. Mais pourquoi cette volonté de contrôler le temps ? Je crois qu'il faut toucher ici à ce que j'appellerai, faute d'une meilleure expression, le paradoxe québécois. Québec et le Québec, pour ceux qui les ont voulus, aimés et construits, ont toujours davantage été un passé pour s'identifier et un futur pour se dépasser qu'un présent qui ne leur a appartenu ou ne leur appartient toujours que difficilement. Les Québécois, malgré les apparences, maîtrisent mieux le temps que l'espace : l'énorme disponibilité d'espace est plus une contrainte qu'un avantage. Il faut savoir durer malgré l'espace.

L'idée de capitale s'est imposée dans la seconde moitié du XVII^e mais on peut se demander si, dans le contexte nord-américain, elle a été réaliste. En effet, créer, maintenir et développer une capitale prestigieuse supposent des moyens financiers et de main-d'oeuvre qui ne sont guère abondants dans le pays. Pour « signifier » la capitale, il conviendrait de réaliser de vastes projets. Mais le peut-on ? Oui et non ! Oui car on réalise le château Saint-Louis, le palais épiscopal, l'Hôtel-Dieu, le monastère des Ursulines et la cathédrale; non car ces projets sont amputés et donc incomplètement réalisés lorsque s'ouvre le XVIII^e siècle (p. 27). Capitale fragile, donc, que celle de Québec qui possède des fonctions incomplètes. Le texte du père Charlevoix, jésuite, en témoigne vers 1720 : « La première chose qu'on rencontre en débarquant, est une place de médiocre grandeur, et de figure irrégulière, laquelle a en face une suite de maisons assez bien bâties et adossées contre le rocher, ainsi elles n'ont pas beaucoup de profondeurs... » (p. 33).

Après la transformation de la Nouvelle-France en province de l'Empire britannique, Québec va devenir capitale de l'Amérique du Nord britannique. Changement de pouvoir qui ne sera pas immédiatement suivi d'un changement de signes, on l'a vu précédemment. La « resémantisation » de la capitale tardera. Encore que le gouvernement britannique ayant décidé de supprimer les communautés religieuses d'hommes, plusieurs bâtiments changeront de destination et donc de fonction : « Le couvent des Récollets est utilisé comme prison militaire et la chapelle, comme lieu de culte de la population britannique jusqu'à l'incendie des édifices de la place d'Armes en 1796 » (p. 64). D'abord substitution de fonctions, ensuite démolition des immeubles et enfin nouvelles constructions qui soulignent la présence britannique (p. 46).

Le processus mérite qu'on s'y arrête car il démontre que la resémantisation d'une capitale ne saurait s'effectuer que par une modification des fonctions; il faut, en fin de compte, retrouver « l'espace premier », c'est-à-dire la surface comme attente d'un projet pour pouvoir créer un territoire nouveau, ici une capitale nouvelle.

La capitale anglaise sera le lieu de tension d'une lutte nouvelle : celle contre les Américains dont l'invasion est redoutée. Cette crainte s'estompera selon les moments. Après l'Union du Bas et du Haut-Canada, en 1848, Québec subira un recul dans sa fonction de capitale car alors le gouvernement logera alternativement à Montréal, Kingston, Toronto et Québec : « Ces déménagements amènent la suspension de travaux importants à Québec, qui voit quelque 3 000 personnes quitter ses murs » (p. 63). Québec entre alors dans une dialectique d'un genre nouveau, tantôt ville et seulement cela, tantôt capitale et aussi cela.

La Confédération, en 1867, rendra à Québec son rôle de capitale (p. 77) auquel s'ajoute un nouveau rôle industriel : « Cette industrialisation de Québec contribue à son expansion, tandis que son rôle de capitale lui garantit un effort d'urbanisme qui vise à son embellissement » (p. 77). Mais fonction de capitale et fonction industrielle ne se mêleront pas, au contraire elles semblent s'exclure : « alors que Saint-Roch est abandonné à l'industrie qui s'implante et se développe de façon sauvage, la haute-ville et les banlieues font l'objet de soins particuliers de la part des autorités : aucune industrie importante ne s'y établit » (p. 77-78). Pouvoir politique et puissance économique ne s'excluent pas, bien au contraire; l'exclusion est purement géographique : ici les signes « politiques », là les signes « industriels ». Il n'y a là rien de bien surprenant.

Le dernier quart du XIX^e siècle sera occupé par de grands travaux qui, de fait, donneront à Québec un statut de capitale : coïncidence du fait et de la forme qui entraînera un remaniement de l'environnement de Québec : « L'élargissement des rues, l'aménagement d'espaces verts et la construction d'édifices importants à forte imagibilité (tel le Château Frontenac), sont autant de facteurs qui contribuent à la création du Vieux-Québec victorien » (p. 84). « Forte imagibilité » caractéristique de toute capitale qui se veut spectaculaire pour rassembler en elle les symboles du pouvoir et leur donner une cohésion. Cohésion donnée par l'héritage architectural des années 1850-1920 qui marque l'essentiel des immeubles de la ville (p. 99).

Conclusion

L'ouvrage de Noppen, Paulette et Tremblay est d'une richesse telle que d'autres thèmes pourraient être identifiés et traités ! Mais mon intention était de faire un choix qui tout à la fois me permette de faire une lecture particulière et de me situer dans une analyse géohistorique. Québec est une métaphore justement en tant qu'unité géohistorique dont on peut suivre les avatars. Je crois que la géographie humaine a fait un mauvais usage de l'analyse des territoires américains aménagés depuis le XVI^e siècle. Ces territoires sont des projections, mais attention, des projections de codes qui ont été réarrangés, recombinaison et redistribués, projections d'éléments mais non pas d'ensembles. Ce que Québec peut offrir, en l'occurrence, tient dans des processus, des modèles, des mécanismes qui ont été négligés par nous autres géographes mais sur lesquels des architectes attirent notre attention. Ceci dit, et malgré les mérites du livre de Noppen, Paulette et Tremblay, les architectes eux-mêmes, faute d'un arsenal conceptuel adéquat, n'ont pas toujours su tirer toutes les conséquences de leur description.

La « description », le mot est lâché et il nous ramène à notre point de départ. Je crois qu'on peut distinguer la description non structurée et la description structurée. La première s'appuie sur des notions mal définies, mal délimitées le plus souvent, ce pourrait être la description du « géographe-voyeur » ; la seconde s'efforce de mobiliser des concepts précis et univoques. Je l'appellerais volontiers la description du « géographe-observateur » s'il n'y avait risque de pléonasmie et de redondance. La description est tout et rien, en même temps. Elle est « tout » car sans elle rien à faire, rien à dire, pas de matériaux, pas de données mais elle est « rien » car elle peut n'être que le résultat d'un regard aveugle ou aveuglé. Un regard aveugle c'est un regard sans objectif; son contraire est un regard lucide dont les finalités sont connues.

Je crois qu'il nous faut retrouver, ou peut-être s'agit-il de « trouver » le chemin d'une description structurée, condition nécessaire sinon suffisante d'une réelle identification des relations que nouent les êtres et les choses avec les espaces et les territoires.

